

## La « crise globale » et la coopération canadienne au développement de l'Afrique francophone

Raymond Grenier

Volume 5, numéro 2, 1974

La coopération internationale entre pays francophones

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/700450ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/700450ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cette note

Grenier, R. (1974). La « crise globale » et la coopération canadienne au développement de l'Afrique francophone. *Études internationales*, 5(2), 367–375.  
<https://doi.org/10.7202/700450ar>

## LA « CRISE GLOBALE » ET LA COOPÉRATION CANADIENNE AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE FRANCOPHONE

Raymond GRENIER \*

L'Afrique francophone s'est vu allouer, l'an dernier, un cinquième environ des crédits directs consacrés par le Canada au développement du Tiers-Monde : quelque \$80 millions. Depuis l'indépendance des États de cette partie du monde francophone, c'est-à-dire depuis près de quinze ans, le total de l'assistance bilatérale canadienne à ces pays s'est élevé à plus de \$300 millions et, comparée aux autres zones de la coopération canadienne, cette assistance est celle qui a connu la progression la plus rapide depuis 1968. On estime, en outre, que 27% des crédits qu'accorde le Canada aux organismes d'aide multilatérale : groupe de la Banque mondiale, programme des Nations unies pour le développement, UNESCO, FAO, etc., profitent en définitive aux pays africains francophones.

On a déjà dit – et cela, d'ailleurs, va de soi – que les progrès d'une coopération entre le Canada et les 21 nouveaux États indépendants francophones de l'Afrique avaient nécessité tout d'abord la mise en place d'un dispositif diplomatique, non seulement pour la signature d'accords bilatéraux mais également pour faire mieux connaître à l'Afrique d'expression française les ressources dont le Canada bilingue dispose pour contribuer à la promotion socio-économique de pays francophones en voie de développement. On aura vu, par ailleurs, que la mise en place de ce dispositif s'est faite très rapidement.

En 1968, il y avait à peine cinq ans, l'année dernière, l'aide publique canadienne bilatérale consentie à l'Afrique francophone passait le cap des \$20 millions, alors qu'elle avait dû, durant les trois premières années, se contenter d'une allocation annuelle « d'attente » de \$300 000.

### « DES PANS DE SIÈCLES EN VOYAGE... »

Cinq ans, ce n'est pas beaucoup. Et, pourtant, dès le début de 1973, on travaillait à une réévaluation globale de la coopération du Canada avec les États africains

---

\* *Co-directeur de la rédaction de « Coopération Canada ».*

francophones, dans le but de tirer les leçons du passé et de tracer les grandes lignes de ce qu'elle pourrait être dans le cadre de ce que M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), appelait « la stratégie de l'assistance canadienne » pour les cinq années à venir, la deuxième moitié de la seconde décennie du développement.

Et voilà que brusquement éclate « la crise de l'énergie ». Voilà que se révèlent au monde la famine et l'atroce misère sahéliennes dans lesquelles se trouve plongée une large partie de l'Afrique francophone assistée par l'ACDI. Allez donc tracer un tableau à la fois réaliste et prospectif à travers « ces fumées de sable qui s'élèvent au lieu des fleuves morts, comme des pans de siècles en voyage... », pour emprunter des images à Saint-John Perse. Des milliers de morts, des civilisations nomades vieilles comme le monde menacées d'extinction, l'envahissement de pays comme le Sénégal, le Mali et le Niger par le sable aride du Sahara qui, par endroits, progresse vers le Sud à la vitesse de cinq milles par année.

Dans sa déclaration devant le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, le 30 avril dernier, le président de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, a évoqué cette série nouvelle de « problèmes de développement qui sont extrêmement sérieux, étroitement enchevêtrés et d'une portée fort grave ». « Ils menacent, a-t-il dit, le fondement même des réalisations qu'annonçait notre seconde décennie du développement. Bien que les forces qui suscitent ces difficultés ne soient pas d'origine récente, leur déclenchement inopiné, dans une situation déjà plutôt précaire, nous a mis en face de ce que Kurt Waldheim qualifie de "crise globale". L'évolution du développement mondial des cinq prochaines années peut différer grandement de l'idée qu'on s'en faisait il y a à peine quelques mois. »

En conclusion de son exposé, M. Gérin-Lajoie a justifié les prévisions budgétaires accrues qui ont été soumises à l'approbation du parlement canadien pour 1974-1975, en rappelant, d'une part, la hausse des prix de nombre de produits canadiens dont ont besoin les pays du Tiers-Monde (le prix du blé canadien a plus que doublé en 18 mois) et, d'autre part, la nécessité vraiment *vitale* de venir en aide aux pays les plus durement touchés par « la crise globale ». Parmi ces pays se retrouvent ceux du Sahel : la Mauritanie, la Haute-Volta, le Sénégal, le Niger, le Mali et le Tchad. Cette préoccupation du sort réservé aux pays qui risquent de souffrir le plus de la crise de l'énergie et de la crise alimentaire, le gouvernement canadien l'a exprimée également à la session extraordinaire de l'ONU sur les matières premières, en annonçant son intention de libérer spécialement à leur intention \$100 millions qui font partie de la réserve accumulée des crédits votés pour la coopération. On espère alors, en tenant compte des prévisions soumises pour 1974-1975, que le total des déboursés atteigne quelque \$733 millions. À noter, cependant, que ce total ne marquera pas un progrès vers l'objectif fixé à l'aide publique des pays riches, objectif qui est de 0.7% du PNB, parce que l'accroissement du produit national brut canadien est plus rapide que celui de l'aide publique.

## BILAN ET RÉ-RÉÉVALUATION

S'il faut procéder à une sorte de « ré-réévaluation » de l'aide canadienne au Tiers-Monde à la suite des bouleversements soudains de la conjoncture mondiale, c'est qu'une réévaluation globale était déjà en cours. C'est cette première recherche d'une

« stratégie 1975-1980 » qui a permis au Canada de ne pas être pris de court, par exemple, lorsqu'il a fallu apporter, en 1973, des secours d'urgence aux populations du Sahel. Non seulement l'ACDI, déjà avertie par ses études, put-elle offrir rapidement son aide, mais l'Agence avait déjà montré son désir de favoriser, comme étant les seules vraiment utiles à long terme, les solutions à caractère régional et associant des groupes d'États ayant des intérêts complémentaires.

Il est plus facile de parler, en théorie, de « complémentarité » et de « coopération régionale » que de les traduire en programmes d'action concrète.

Comme il s'agit surtout ici d'aide publique, il importe en premier lieu de se rappeler que le Canada ne fait que répondre aux vœux des pays intéressés à son concours. Lorsque l'on parle de l'évolution de l'aide publique canadienne à l'Afrique francophone, c'est d'abord de l'évolution de l'intérêt que porte cette partie du monde à la coopération canadienne qu'il s'agit. Un bref retour en arrière le montre assez clairement. Certes, le Canada, par certains choix entre les propositions qu'il reçoit ou du fait des limites de ses ressources, agit sur l'orientation de son programme de coopération, mais la règle d'or à laquelle il tient est que toute inflexion de son aide doit être décidée de concert avec ses partenaires et être effectuée parce que ceux-ci y voient eux-mêmes leur avantage et la désire.

Ainsi, doit-on comprendre les étapes qu'a franchies la coopération entre le Canada et l'Afrique francophone. Au début, celle-ci, ne connaissant pas complètement toutes les ressources que pouvait lui consacrer le Canada bilingue, ne profitait pas toujours des offres d'enseignants et de conseillers ou de celles de bourses qui lui étaient faites. Ce fut alors une période de « saupoudrage » d'enseignants, jusqu'au niveau primaire, et d'accueil de quelques boursiers. Des crédits non utilisés s'accumulaient dans le fonds de réserve de la coopération canadienne.

En 1968, l'honorable Lionel Chevrier prit la tête d'une mission canadienne plénipotentiaire, dont faisaient partie de hauts fonctionnaires du « Bureau de l'aide extérieure » – devenu l'ACDI en 1968, – pour opérer un « déblocage ». Il visita quelques pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique de l'Ouest et revint avec un assortiment de projets dont la valeur totale s'élevait à \$50 millions étalés sur cinq ans. Chose importante, ces projets comportaient au moins des éléments d'infrastructures permanentes et ces éléments créaient des possibilités d'évoluer vers une intégration des programmes conforme aux espoirs qu'entretenaient déjà les responsables de la coopération canadienne. Parmi les formes primaires d'une telle intégration on peut citer le regroupement d'enseignants canadiens dans un établissement d'enseignement construit avec l'aide du Canada et l'octroi de bourses pour assurer la relève de ces enseignants par des professeurs ou administrateurs locaux.

D'autres étapes ont vu les enseignants canadiens quitter le primaire pour le secondaire, puis s'intéresser de plus en plus à l'enseignement technique et à la formation des professeurs autochtones. Le Lycée polyvalent de Bonabéri, au Cameroun, ne devait être, dans sa conception première, qu'un lycée ordinaire. Il est devenu polyvalent à la suite d'études canado-camerounaises. Inauguré le 18 décembre dernier, il pourra accueillir, d'ici 1976, près de 2 000 élèves, qui y recevront un enseignement général et professionnel conduisant à l'obtention d'un C.A.P. ou d'un baccalauréat technique.

Au Dahomey, le Collège polytechnique universitaire (CPU) s'inspire de la formule d'enseignement collégial et professionnel mise au point au Québec. Le

ministère de l'Éducation du Québec a largement collaboré à la conception du projet, fournit les ressources humaines nécessaires et contribue à la formation de maître dahoméens au Québec même.

En Algérie, c'est à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal que l'ACDI a confié les responsabilités techniques d'un Département de perfectionnement en gestion des entreprises mis sur pied, à Alger, par l'Institut national de la productivité et du développement industriel.

## INTÉGRATION ÉLARGIE AU NIVEAU DES PLANS NATIONAUX

Même si elle a permis le fameux « débloccage », la mission Chevrier de 1968 a lancé l'ACDI dans une diversité de « projets » qui n'a pas toujours permis aux responsables de la coopération canadienne d'aborder aussi rapidement qu'ils l'auraient voulu une intégration plus large de ses propres programmes et des programmes des pays africains francophones au niveau des infrastructures permanentes. Le parachèvement des « projets Chevrier » permet maintenant d'avancer plus activement dans la voie que l'on s'est tracée.

Certes, le *goût* marqué du Canada pour des infrastructures permanentes d'autodéveloppement n'a pas manqué de se manifester dans toute l'Afrique francophone et va assurément dans le sens des planificateurs locaux. Citons encore quelques exemples.

*Algérie* - Participation à la construction de 12 silos en béton pour l'Office algérien professionnel des céréales; collaboration à la création d'une École nationale des pêches et de la marine marchande; aide à l'aménagement d'une usine de traitement du poisson à El Kala; aide à la protection et à la conservation des forêts.

*Cameroun* - Participation à l'établissement du Centre universitaire des sciences de la santé, par la création d'une des trois unités composantes, celle de la Santé publique; études agro-économiques pour l'aménagement de la vallée de Bénoué.

*Côte d'Ivoire* - Construction de la Bibliothèque nationale; prospection géographique aéroportée intéressant la moitié du pays; participation à un programme innovateur d'enseignement télévisuel.

*Niger* - Construction de la « Route de l'unité et de l'amitié canadienne » qui doit réunir les régions occidentale et orientale du pays; ouverture du fleuve Niger à la navigation et achat d'une flotte fluviale pour relier Niamey à Port-Harcourt, au Nigeria; aide à la réalisation d'une quinzaine d'autres projets.

*Sénégal* - Livraison de 3 500 moteurs hors-bord pour compléter le programme sénégalais de motorisation des pirogues, programme qui a déjà permis une augmentation de 50% des prises et du revenu des pêcheurs; construction de quatre collèges d'enseignement général; collaboration à la « Chaîne du Froid » visant à la rénovation d'installation frigorifiques; direction et collaboration pour le Centre d'études supérieures et techniques de l'information (CESTI), cadre du premier programme canadien de « formation en tiers pays » pour l'Afrique francophone; École polytechnique de Thiès, inauguré le 7 décembre dernier et centré sur la formation de cadres techniques dont le Plan sénégalais a besoin pour atteindre nombre de ses objectifs.

*Tunisie* - Institut pédiatrique lancé avec la collaboration technique de l'Hôpital Sainte-Justice pour enfants, de Montréal; formation de personnel agricole et d'employés de bureau; aménagement d'un réseau de faisceaux hertziens pour sortir la

région de Kairouan d'un certain isolement; prêt pour l'achat de 22 locomotives canadiennes.

*Zaire* - Vaste programme de développement forestier, avec inventaire des forêts et formation d'ingénieurs et techniciens forestiers; programme de développement des télécommunications zaïroises qui pourront faire de ce pays un des grands centres africains des télécommunications; collaboration à l'amélioration du réseau routier, projet coordonné par la Banque mondiale.

Il faudrait également mentionner, pour le *Congo*, une aide importante au développement des transports aériens intérieurs; pour la *Haute-Volta*, un programme de prospection géographique aéroportée; pour le *Mali*, la livraison de deux avions *Twin Otters* et une aide technique et matérielle à l'École centrale pour l'industrie, le commerce et l'administration.

Cette énumération est forcément incomplète; autrement, elle serait beaucoup trop longue. Elle laisse de côté des lignes de transmission en Tunisie, en Côte d'Ivoire, au Dahomey et au Togo! Elle a du moins le mérite d'illustrer l'importance qu'attache le Canada aux infrastructures qui permettent l'autodéveloppement des pays avec lesquels il coopère.

Elle montre aussi pourquoi l'ACDI continue à vouloir élargir l'intégration de ses programmes dans toute la mesure du possible, tant aux plans à long terme des pays africains francophones qu'à des plans régionaux.

Depuis déjà quelques années, l'ACDI s'est donné de l'expérience en la matière en saisissant deux occasions de participer, non pas à un projet mais à un large programme multilatéral, dans un cas, ou d'organiser un vaste programme intégré dans le cadre du plan de développement d'un pays, dans l'autre cas.

Le premier cas est celui du DERRO, c'est-à-dire du Développement économique et rural du Rif occidental. Il s'agit là d'un plan mis au point par le Maroc avec la collaboration d'organisations internationales et de plusieurs pays. En association avec le Québec, le Canada a pris en charge un secteur dans la province de Tétouan.

Dans l'autre cas, l'ACDI a mis au point un programme intégré de développement de la région de Kairouan, en Tunisie, région qui s'ajustait à l'essor général du pays mais qui a été ravagée par des inondations.

## INTÉGRATION DES PROGRAMMES AU NIVEAU RÉGIONAL

Évidemment, ce n'est pas d'aujourd'hui que date l'idée de la coopération régionale. On pourrait citer des textes du président Senghor, qui remontent aux premières années de l'indépendance du Sénégal, où sont démontrées les possibilités des grands ensembles, des économies de marché pour lutter contre le sous-développement de petits pays et à faible population.

Aussi le Canada, comme il l'a fait pour d'autres banques régionales de développement, s'est-il intéressé activement au progrès de la Banque africaine de développement (BAD). Comme celle-ci n'accepte que des États-membres africains, il s'est fait, à partir de 1972, le promoteur de la création d'un Fonds africain de développement, institution jumelle de la BAD, auquel les pays non africains pourraient apporter des contributions et qui prêterait à des conditions de faveur aux pays de l'Afrique qui ont besoin de telles conditions. En juillet 1973, M. Gérin-Lajoie a assisté à la réunion de fondation du Fonds, dont il a été nommé l'un des gouverneurs

et auquel le Canada fournira un apport de \$15 millions au cours des trois années suivant sa création. L'ACDI fournira, en outre, une assistance technique à la BAD.

La sécheresse au Sahel et la pauvreté rurale ont provoqué le développement d'une certaine planification régionale en Afrique francophone. La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) et le Comité inter-États permanent des pays du Sahel, fondés en 1973, veulent affronter de façon intégrée les problèmes écologiques, monétaires et commerciaux qui se posent à cette région.

Il va sans dire que l'ACDI suit avec le plus grand intérêt cet effort de planification régionale, dont un des buts, à long terme, est de redresser la situation socio-économique des pays sahéliens frappés par la sécheresse et d'empêcher de pareils désastres de se reproduire. Dès son retour d'une enquête personnelle au Sahel, le président de l'ACDI a créé une unité nouvelle de travail pour assurer la continuité et une plus grande efficacité de la coopération canadienne avec les pays responsables de la planification régionale dans cette partie de l'Afrique et avec leur propres organismes régionaux. Des programmes d'envergure sont déjà en cours de discussion. D'autres, qui ne peuvent que faciliter l'effort de coopération régionale, sont en marche, dont l'aménagement du fleuve Niger, la coopération avec l'Office des produits vivriers du Niger (CPVN) et l'Office national de céréales de la Haute-Volta (OFFNACER). D'autres projets régionaux semblent émerger: projets de transports routiers sous l'égide du Conseil de l'Entente et l'association de pays du Sahel, en vue de l'aménagement du territoire du Liptako-Gourma.

Une autre façon d'envisager l'intégration régionale et de venir en aide, en même temps, aux pays les plus défavorisés, c'est d'encourager, par exemple, dans les pays côtiers le développement d'infrastructures qui facilitent la participation des pays enclavés aux échanges internationaux ou qui leur trouveront des marchés voisins avantageux (le Zaïre, par exemple, par rapport au Burundi et au Rwanda, où le Canada a créé l'université nationale).

Dans d'autres pays, plus proches du « décollage », l'effort d'intégration pourra consister à favoriser le rattrapage de secteurs faibles et pourtant complémentaires d'autres secteurs déjà en progrès.

L'action de l'ACDI en Afrique francophone est donc unifiée par ses grandes orientations et diversifiée, en même temps, par les conditions particulières qui peuvent distinguer l'Afrique du Nord, par exemple, des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, ceux-ci, des pays enclavés ou de grands pôles de coopération économique régionale comme peut l'être un pays comme le Zaïre.

Voilà donc, à très grands traits, et le bilan et le cheminement de la coopération Canada - Afrique francophone, ses orientations fondamentales à ce jour - du moins dans la mesure où les crises nouvelles n'exigent principalement que des efforts financiers et techniques supplémentaires et des interventions d'urgence en faveur des pays qu'elles touchent le plus durement.

Ces exigences particulières font déjà l'objet d'une étude en profondeur qui demande un examen pays par pays, projet par projet.

## LA DIMENSION HUMAINE DE LA COOPÉRATION

Tout en demeurant vrai, ce qui vient d'être dit des réalisations de la coopération canadienne au développement de l'Afrique francophone et de ses orientations ne

révèle pas assez clairement une préoccupation fondamentale qui les sous-tend. Car si l'ACDI attache une si grande importance à l'intégration de ses programmes et à la coopération régionale, c'est parce qu'elle y voit des moyens concrets et pratiques d'empêcher le développement industriel des pays du Tiers-Monde de se faire en laissant les masses en marge du progrès; c'est parce qu'elle croit indispensable de donner au développement la dimension humaine qui peut seule, à vrai dire, justifier tant d'efforts.

Personne n'ose plus aujourd'hui mesurer les progrès du développement simplement en termes de produit national brut. De même ne peut-on pas envisager les problèmes du Tiers-Monde en fonction de statistiques ou de vagues abstractions.

Il faut les percevoir à l'échelle des besoins de chaque être humain, selon sa propre façon de vivre et en analyser les effets sur le travailleur d'usine de Calcutta, l'agriculteur du Brésil, le pêcheur du Sénégal.

Même quand on doit aller au plus pressé, comme c'est le cas dans la conjoncture mondiale actuelle, c'est encore aux plus défavorisés qu'il faut penser et on doit refuser de dissocier le développement social du développement économique. Malgré les succès obtenus par l'aide au développement depuis près de quinze ans, il n'en demeure pas moins vrai aujourd'hui que la très grande masse de l'humanité qui habite le Tiers-Monde a un immense rattrapage à accomplir.

C'est l'être humain, à la base, qu'il faut atteindre, aider, amener à bénéficier du développement moderne de la société.

N'ayant pas à passer par tous les rouages des bureaucraties, l'aide bénévole a un rôle important à jouer dans cet effort de «démarginalisation» des masses. Le coopérant bénévole a plus de facilités pour avoir des contacts directs avec ceux qu'il veut aider, pour susciter leurs propres motivations et pour leur faire prendre en mains leurs propres moyens de promotion économique et sociale.

Il y a au Canada quelque 120 organisations non gouvernementales qui, d'une façon ou d'une autre, coopèrent au mieux-être des peuples déshérités. Lorsque leurs projets ont des objectifs de développement social ou économique, l'ACDI leur offre une contribution d'appoint qui peut représenter jusqu'à 50% du coût de ces projets. À cette fin, l'ACDI a consacré \$36 millions en 1973. À lui seul, le SUCO (Service universitaire canadien outre-mer) a envoyé à ce jour 659 enseignants en Afrique francophone. Vivant comme leurs partenaires locaux, les volontaires canadiens donnent un exemple de participation au niveau premier des sociétés humaines.

Déjà, en 1966, le président de l'Algérie, M. Boumediene, déclarait: «La coopération ne peut être fructueuse et ne peut donner de résultats si elle n'est basée sur l'intérêt commun, celui de notre peuple et l'intérêt de notre partenaire dans cette coopération.» Ce que la «crise globale» dont parle Kurt Waldheim a mis brutalement en lumière, c'est que les pays riches ont eux aussi des problèmes qu'ils ne peuvent résoudre qu'avec «la coopération» des pays du Tiers-Monde. La réciprocité, telle qu'elle est exigée par M. Boumediene, et telle qu'elle l'a été à la Conférence des non alignés à Alger et, plus récemment, à la Conférence extraordinaire de l'ONU sur les matières premières, implique un principe d'équité au niveau des hommes, une répartition plus juste des ressources, une sorte de péréquation à l'échelle mondiale.

«Car, finalement, dit M. Gérin-Lajoie, la valeur de l'assistance ou de la coopération doit se mesurer au «degré de bonheur» accordé aux hommes vivant en société.»

## ANNEXE

TABLEAU I  
*Programme bilatéral  
 déboursés, Afrique francophone,  
 dons et prêts  
 (en millions de dollars)*

Pays	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73
Tunisie	3.79	7.24	5.49	5.93	13.58
Cameroun	1.42	2.29	3.27	4.51	4.58
Sénégal	6.38	1.98	3.18	5.38	4.85
Algérie	3.27	3.91	4.01	4.24	4.96
Zaïre	0.30	0.96	0.95	0.59	1.08
Côte d'Ivoire	0.66	1.11	1.39	2.88	6.54
Maroc	0.23	0.50	4.77	4.46	4.31
Niger	1.61	1.11	2.47	7.19	8.59
Autres	2.77	2.56	4.17	9.95	10.59
Total Afrique francophone	14.43	21.66	29.70	45.13	59.08

TABLEAU II  
*Afrique francophone  
 Programmes des organisations non gouvernementales*

	Coût total	Contribution de ACDI
1968-1970	1 451 915.00	273 149.00
1970-1971	2 351 293.50	885 250.00
1971-1972	2 985 508.50	945 331.43
1972-1973	2 635 817.00	1 231 499.00

TABLEAU III  
*Afrique francophone,  
 Conseillers, enseignants, boursiers étudiants ou stagiaires de 1969 à 1973*

	1969	1970	1971	1972	1973
Conseillers	56	63	83	108	92
Enseignants	231	408	486	420	353
Boursiers, Étudiants ou stagiaires	277	456	486	432	476

TABLEAU IV  
*Conseillers en 1973*

	Total	Planification économique	Administration publique	Énergie	Industrie mines	Commerce	Agriculture	Santé	Services sociaux
Afrique francophone	136	21	22	10	13	11	25	33	1

N.B. Tous programmes (ACDI, ONU, etc.)

TABLEAU V  
*Enseignants en 1973*

	Total	Primaire, secondaire	Université	École normale	Formation technique professionnelle	Administration scolaire	Conseillers pédagogique
Afrique francophone	565	337	81	13	61	41	32

N.B. Tous programmes (ACDI, ONU, etc.)

TABLEAU VI

*Disciplines des boursiers étudiants et stagiaires africains francophones au Canada en 1973*

	Total	Sciences humaines	Éducation	Arts	Économie	Sciences sociales	Génie	Sciences médicales	Agriculture	Sciences naturelles
Étudiants	534	33	67	7	66	45	182	23	77	45
	Total	Économie	Administration publique	Énergie transport communications	Industrie	Commerce	Santé	Éducation	Services sociaux	Agri-culture
Stagiaires	163	22	12	13	37	2	8	36	5	28

N.B. Tous programmes (ACDI, ONU, etc.)